



LA SAINTE AMPOULE

N° 244 – juillet-août 2017

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

Editorial :

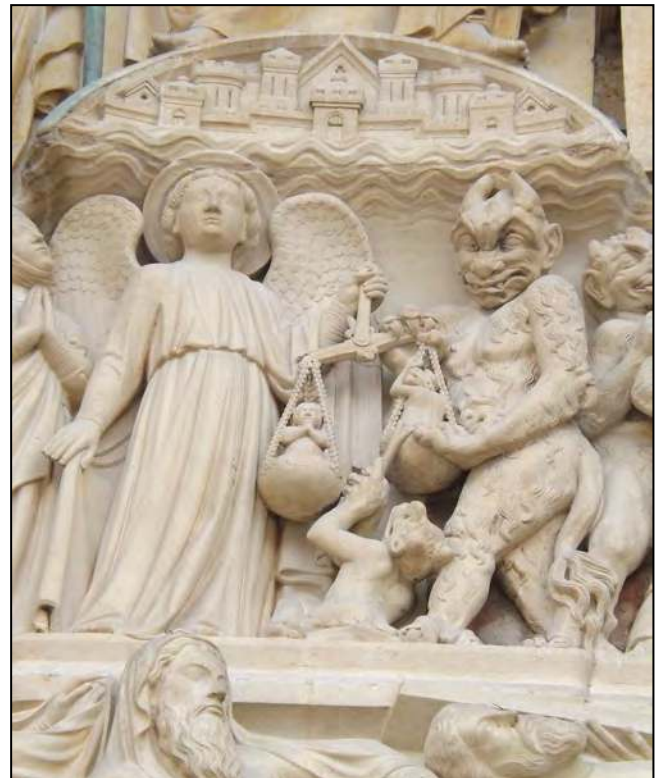
Devant la malice des hommes et leurs méfaits, la Sainte Vierge Marie vient, par ses apparitions en terres portugaises, avertir ses enfants que nous sommes et, afin de déjouer la méchanceté des impies, entraîner ces mêmes fils dans la dévotion à son Cœur Immaculé. C'est là le dernier remède donné par le ciel au monde pour le salut de ce dernier.

Mais aussi, Notre-Dame, à Fatima, vient nous enseigner un certain nombre de vérités contenues dans notre catéchisme. C'est le cas de l'existence du purgatoire et de l'enfer, mais aussi de la communion des saints et de l'obligation de tout chrétien, par son baptême, de se dévouer à la reine du ciel...

Pourquoi cela ? Pourquoi Notre-Dame vient-elle nous rappeler tout simplement notre catéchisme ? Une première réponse est de nous souvenir que Notre-Dame est notre mère. Ainsi, comme toute vraie mère chrétienne le ferait pour ses enfants à temps et à contre temps, Notre-Dame vient nous rappeler quelques vérités de notre foi, surtout devant la crise de l'Eglise qui s'annonce.

Comme seconde réponse, ne pourrions-nous pas objecter qu'il appartient au clergé, dont c'est justement l'office, d'enseigner la doctrine chrétienne ? Alors pourquoi Notre-Dame vient-elle nous enseigner ces vérités de notre foi ? Le clergé de l'époque n'accomplissait-il pas sa charge ? Ce n'est pas à nous de juger, mais il y a peut-être, une autre raison.

En effet, il nous faut toujours revenir aux circonstances historiques des faits, et donc à notre malheureuse époque. Il nous faut toujours revenir à cette triste réalité qui est la nôtre : cette Révolution libérale qui pollue nos intelligences. Affirmer l'existence de cette Révolution libérale, c'est aussi affirmer la liberté de penser, la liberté de la presse qui en sont les fondements. Mais, me semble-t-il, le principe sous-jacent de ces fausses libertés dans l'ordre des intelligences, c'est la négation du principe d'autorité. Luther sera le premier à appliquer cette erreur à la Sainte Écriture, en affirmant le libre examen, la libre interprétation des Saintes Lettres, s'affranchissant ainsi d'une prérogative de l'Eglise enseignante. Le ver était dans le fruit, et le protestantisme a engendré ce libéralisme mortifère.



Tympan de Notre-Dame de Paris,
Le jugement dernier.

L'homme étant animal social, qu'on le veuille ou non, ces fausses idées nous influencent nécessairement. Nous sommes tous les enfants de notre siècle. Alors, si en matière d'enseignement religieux, les hommes ne veulent plus de l'argument d'autorité, s'ils ne veulent plus, par routine ou par franche aversion, parce que la vérité est contraignante, des encycliques des papes, des prêches et instructions des Évêques ou de leur Curé, alors Notre-Dame vient elle-même nous enseigner.

C'est un peu comme dans la parabole des vigneronniers homicides. Les vigneronniers, figures de la classe sacerdotale de l'Ancien Testament, ne veulent pas écouter les prophètes envoyés par le père de famille, c'est-à-dire par le bon Dieu. Alors, devant une impasse, Celui-ci se dit : " *Que ferai-je ? J'enverrai mon Fils bien-aimé : peut-être Le respecteront-ils.* " (St Luc 20/13)

Dans le cas qui nous occupe, dans les circonstances actuelles, le bon Dieu, voyant que les hommes n'écoutent pas son Église, que les catholiques eux-mêmes écoutent trop peu ou pas du tout la voix de leurs pasteurs, fussent-ils saints comme l'était le Pape Saint Pie X, Il leur envoie à Fatima sa propre Mère comme ultime recours. "Notre Seigneur nous offre en Sa très Sainte Mère l'ultime recours", disait Sœur Lucie au Père Fuentes, le 26 décembre 1957.

Un exemple, pris parmi tant d'autres, nous fera peut-être mieux comprendre la chose : la modestie vestimentaire. Combien, sur ce sujet-là, de rappels sont faits dans nos chapelles, dans nos milieux traditionnalistes, avec à la clé des arguments d'autorité comme ceux du Pape Pie XII : " *Nombre de femmes croyantes et même pieuses, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple les dernières hésitations qui retiennent leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une cause de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes demeurent le triste privilège de femmes de réputation douteuse, on n'osera pas les adopter pour soi. Mais le jour où ces toilettes apparaissent portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes.* " (Pie XII, le 22 mai 1941). Cette prédication ayant peu d'effet, alors, il nous est bon de nous rappeler, qu'à Fatima, Notre-Dame nous avait bien avertis. Jacinthe a rapporté les propos suivants à sa mère : " *Notre Dame a dit que le péché de la chair est celui qui conduit le plus d'âmes en*

enfer. " (1) A partir de cette annonce de Notre-Dame, Jacinthe nous livre soit sa propre réflexion prophétique, soit une parole venant directement de la Vierge-Marie : " *Il viendra des modes qui offenseront beaucoup Notre Seigneur. Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre la mode. L'Eglise n'a pas de modes. Notre Seigneur est toujours le même.* " (2)

C'est là le dernier avertissement du ciel avant la sentence du juste Juge : " *Celui qui scandalisera un seul de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer.* " (St Mt 18,6). Il nous faut donc rappeler qu'une jupe de mise normale, dans la position assise, doit couvrir les genoux. Là est la règle de notre Sainte Mère l'Eglise.

Par ces apparitions en 1917, Notre-Dame vient nous rappeler quelques vérités de notre catéchisme, vient nous appeler, pour la conversion du monde, à la dévotion envers son Cœur Immaculé ; mais aussi, indirectement, notre bonne Mère du ciel vient raviver notre esprit de foi, qui passe nécessairement par notre obéissance à l'Eglise et à ses pasteurs, quand leur prédication est légitime, c'est-à-dire traditionnelle...

Abbé Nicolas Jaquemet +

(1) Le Père de Marchi donne à ce propos le témoignage de la mère de Jacinthe - *Témoignages sur les apparitions de Fatima*, chapitre XII page 251.

(2) Père Jean de Marchi, dans son livre: *Témoignages sur les apparitions de Fatima*, chapitre XII page 251

Modes et Modestie

En tant que catholiques, nous devons faire honneur à Dieu par notre vie vertueuse. Nous sommes des enfants de Dieu et les temples du Saint-Esprit, par la grâce de notre baptême.

Il est donc normal qu'en vivant à la hauteur de cette dignité, nous tranchions avec le monde. Et cela est d'autant plus nécessaire que le monde d'aujourd'hui vit dans l'immoralité.

Ne nous étonnons pas de cette déchéance autour de nous ; le cardinal Pie disait déjà de son temps (xIxe siècle) : « Le matérialisme engendre l'égoïsme et le sensualisme ». Nos églises se vident, la doctrine et les vertus ne sont plus enseignées... Dès lors, les hommes vivent pour le plaisir, l'intérêt propre. Quoi de plus normal !

Mais, comme le dit saint Paul : « Ne vous modelez pas sur ce monde présent ! » Rm 12, 2.

Hélas, mille fois hélas ! nous devons déplorer — parmi la Tradition — des cas de divorce, de concubinage... Ces personnes préfèrent suivre le monde avec sa manière païenne de vivre, plutôt qu'être fidèles à la grâce de leur baptême au prix de sacrifices. Non seulement elles déshonorent l'Église, mais elles se mettent aussi sur le chemin de l'enfer (cf. 1 Co 6, 9-10 ; Ep 5, 5).

Mais limitons-nous ici aux tenues vestimentaires.

Notre-Dame de Fatima disait à Jacinthe : « Il viendra des modes vestimentaires qui offenseront beaucoup mon divin Fils ». Nous ne pouvons rester indifférents à cette mise en garde de notre bonne Mère du ciel. Précisons le but, la raison d'être du vêtement et des modes.

Comme vous le savez, le vêtement fait son apparition après le péché originel, et il est imposé par Dieu pour préserver la pudeur et éviter d'être une occasion de convoitise pour le prochain ; tout cela en raison de la concupiscence de la chair qui a suivi ce premier péché. Et donc, le propre du vêtement, particulièrement pour la femme, est d'être suffisamment ample afin de cacher les formes du corps.

En pratique, Mgr Fellay rappelait, il y a quelques années, les normes que l'Église a toujours tenues :

« Ne peut certainement pas être appelée décente une robe qui ne couvre pas les genoux quand la personne est assise, ou qui laisse apparaître, soit par des fentes, soit par transparence, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, c'est-à-dire les jambes au-dessus des genoux. Il en est de même des vêtements — tant masculins que féminins — qui épousent la forme du corps. »

Concernant le décolleté et les épaules découvertes, voici ce qu'en disait le cardinal, vicaire du pape Pie XI : « Une robe dont le décolleté descend de plus de deux doigts au-dessous du cou et qui ne couvre pas les bras, au moins jusqu'au coude, ne peut être dite décente. »

La vocation du vêtement est d'abord en relation avec la vertu, avec la modestie. Cette vertu protège de tous les regards de convoitise de la chair. On peut d'une certaine manière la rattacher à la charité fraternelle, au souci de ne pas être une occasion de chute du prochain.

Benoît XV disait que « la modestie est le plus bel ornement de la femme chrétienne ».

Ajoutons que le vêtement a aussi la vocation de nous protéger des intempéries, et donc il est normal que nous n'ayons pas les mêmes vêtements en hiver qu'en été, mais il faut observer les mêmes règles de modestie.

Certaines diront : « Mais il fait chaud ! » Mais il fait chaud aussi pour les messieurs qui sont en pantalon, pour le prêtre qui est en soutane... De plus, il n'est pas rare de voir des femmes ou des jeunes filles passer de la jupe trop courte au pantalon en été ; où est la logique ?

N'oublions pas encore que nous sommes des êtres sociaux, et que notre tenue peut être une cause de péchés dont nous serons responsables devant Dieu ; il n'est pas seulement question de nos aises !

Ajoutons enfin que le mauvais exemple déteint vite sur les âmes faibles et, là encore, nous avons une responsabilité devant Dieu.

L'obéissance simple aux lois de l'Église, notre Mère, est le vrai chemin de la sainteté à laquelle nous aspirons tous. Et nous obéissons, non parce que nous sommes d'accord, mais parce que l'Église, dans sa tradition immuable, se fait l'écho de la volonté sainte de Dieu.

Arrivons-en maintenant au but de la mode.

Citons largement le pape Pie XII qui a eu l'occasion de bien préciser les choses :

« La mode en soi n'est pas blâmable, elle est due à la sociabilité humaine qui désire vivre en harmonie avec ses contemporains. »

Nous vivons en société, et donc il ne s'agit pas d'être anachronique. C'est pourquoi la femme catholique veillera à une harmonie des couleurs correspondant à son âge, et à une certaine élégance dans la coupe de ses vêtements. Seront à proscrire les jupes trop longues et les couleurs sombres, en dehors de cas particuliers.

Le bon Dieu, dans la nature, a voulu que règne la beauté ; sachons nous en inspirer ! Pie XII ajoute : « Mais Dieu vous rappelle ceci : la mode n'est pas et ne peut pas être la règle suprême de notre conduite. Il faut donc écarter tout ce qui peut nuire à la pureté et à la modestie. »

Bien sûr, dans un monde comme le nôtre, suivre l'enseignement de l'Église demande une véritable force d'âme, du courage pour affronter les moqueries autour de soi. Nous sommes à une époque où il nous faut triompher du respect humain. Et aujourd'hui, il est demandé beaucoup de générosité aux femmes et aux jeunes filles.

Pie XII dit encore : « La volonté de sauver leur âme, a rendu héroïques les martyres, telles les Agnès et les Cécile, au milieu des tourments et des macérations de leur corps virginal. Vous, leurs sœurs dans la foi, dans l'amour du Christ, dans l'estime de la vertu, vous ne trouveriez pas, au fond de votre cœur, le courage et la force de sacrifier un peu de bien-être, un avantage physique, si l'on veut, pour garder saine et pure la vie de vos âmes ? Et, si pour

un simple plaisir personnel, nul n'a le droit de mettre en péril la vie corporelle des autres, n'est-il pas encore moins licite de compromettre leur salut, donc la vie même de leurs âmes ? Si, comme le prétendent certaines, une mode audacieuse ne produit sur elles aucune impression mauvaise, que savent-elles de l'impression que les autres en ressentent ? » 22 mai 1941

Pour conclure, disons que, dans la Tradition — ayant reçu toutes les richesses de l'Église pour notre salut et notre sanctification — nous avons le devoir d'être des modèles. Et l'exemple que nous devons donner concerne toutes les vertus, sans en omettre aucune.

Saint Paul nous dit : « Soyez tout d'une pièce, sans reproche, au milieu d'une nation dépravée et perverse, parmi laquelle vous luites comme des flambeaux en ce monde » Ph 2, 15.

J'ajoute que les chefs de famille ont une grande responsabilité dans ce domaine, ainsi que les mères de famille qui donnent un mauvais exemple à leurs enfants ; et c'est dans la plus tendre enfance qu'il peut être donné.

Je termine en remerciant et en félicitant toutes les familles qui continuent de nous donner un bon exemple dans ce domaine comme dans les autres, car les vertus sont connexes, elles se tiennent entre elles.

Bulletin du prieuré
Notre-Dame du Pointet



Pie XII

Le vêtement a-t-il une importance dans la fidélité à Jésus-Christ ?

Etant donné les modes actuelles et qu'il faut partir de ce qui est, la position du problème est celle-ci. En quoi et comment la dénudation du corps est-elle honnête ? En quoi est-elle odieuse et coupable ?

Le vêtement a-t-il une importance dans la fidélité à Jésus-Christ ? L'exhibition s'oppose-t-elle à cette fidélité ?

D'où faudrait-il partir pour élaborer une théologie du vêtement chez la femme ? Je dis chez la femme, parce que pour elle plus que pour l'homme la question est importante ; de même qu'elle est engagée en quelque sorte plus profondément que l'homme quand il s'agit d'amour et de mariage ou de virginité.

Nous n'allons pas, évidemment, mettre en problème qu'une façon honnête et modeste de s'habiller ne fasse honneur à la femme, - n'aide à sa pureté et à la pureté de ceux qui l'entourent - ne soit voulue par le Seigneur et son Église.

Ce dont il s'agit, c'est de faire sentir (faire sentir plus encore que convaincre) que le déshabillé des modes actuelles constitue un déshonneur pour la femme, une tentation pour les hommes et offense véritablement le Seigneur. Il est sans aucun doute très grave que les femmes et

les jeunes filles ne sentent plus ces choses ou du moins qu'elles fassent semblant de ne les plus sentir ; l'insensibilité en ces domaines, si graves et si élémentaires, prouve que chez elles quelque chose de foncier a été atteint et plus ou moins faussé ou détruit ; c'est le sens même de la pudeur qui est affaibli ou annihilé.

Normale pour des raisons d'hygiène et dans le mariage, la dénudation du corps, dans l'un et l'autre cas, reste d'un caractère privé et n'a pas à être publique. Quel humain honnête pourrait en douter ? La raison est obvie : de même que l'expression charnelle de l'amour entre l'homme et la femme reste une chose strictement privée (et que tout le monde en convient même les plus cyniques) de même ce qui dans l'être humain se rapporte ou peut se rapporter directement à l'expression charnelle de l'amour n'a pas à être exhibé en public. C'est d'un domaine sacré ; d'un sacré qui concerne le secret de l'être et du don qu'il peut faire ; d'un domaine sacré qui est constamment menacé par la bassesse de la convoitise. Exhiber en public ce qui est en rapport immédiat avec le secret du don le plus personnel et le plus vulnérable c'est une odieuse profanation.

Il est devenu courant de dire : ce n'est pas une profanation du tout ; c'est simplement une affaire de conventions sociales ou de commodité. Quelle imposture ! Comment ose-t-on prétendre que le secret et la réserve dans ce qui est ordonné à l'expression charnelle de l'amour n'est pas une exigence personnelle et que c'est la société qui a ainsi convenu ? Comment n'arrive-t-on pas à avouer qu'il existe une différence du tout au tout

entre la couleur du vêtement, par exemple, qui est affaire de pure convention et l'absence en public de vêtement ou, ce qui est pire, l'usage d'un vêtement dont la fonction propre est de déshabiller la femme ou la jeune fille et de faire ressortir sa nudité.

Comment se fait-il que la femme et la jeune fille au XXème siècle se montre si facilement déshabillée en public ou pour mieux dire, habillée d'un vêtement qui la met à nu ? Inconscience ? en partie peut-être chez quelques-unes, chez les plus jeunes. Entraînement de la mode et consentement à l'ambiance ? Vanité plus ou moins naïve ? A coup sûr et pour un grand nombre. En effet pourquoi la vanité se manifeste-t-elle par un vêtement équivoque, sinon parce que la vanité se mêlait déjà d'un sentiment trouble ; et par ailleurs si on s'est laissé entraîner il fallait bien que quelque chose ne résiste pas à l'entraînement. Ce qui fléchit c'est le sentiment du sacré de l'amour et de ce qui s'y rapporte, le sentiment de la pureté du corps. La véritable raison est celle-là. C'est parce que beaucoup de femmes et de jeunes filles n'ont plus le sens de la pureté, se considèrent sans respect et acceptent leur profanation qu'elles se laissent entraîner par des modes honteuses.

Pour réagir, pour obtenir cette chose élémentaire que la femme paraisse en public décentement habillée, on ne peut plus compter sur l'ordre imposé spontanément par une société saine. La personne n'a plus grand chose à espérer du milieu ; elle ne peut guère compter que sur elle-même et sur la grâce de Dieu. En dehors d'une pureté très personnelle, très consciente, très résolue, on voit mal ce qui amènerait femmes et jeunes filles à être honnêtes dans leur vêtement et leur tenue. Qu'elles prennent donc conscience qu'elles sont sacrées et que le vêtement est chose sacrée. Alors seulement elles cessent de faire comme tout le monde. Elles se risqueront à établir une coupure rigoureuse avec une ambiance et des usages qui généralisent la profanation.

Et comme la prise de conscience personnelle est grandement aidée par l'éducation, que les mères de familles se rendent compte enfin avec leurs tout-petits que la pureté commence à cet âge-là ; elle se prépare ou déjà se détruit par les habitudes qu'on leur donne de se tenir ou de s'habiller. Il ne s'agit pas d'être bégueule. Il s'agit de savoir que dans les attitudes qu'on fait prendre ou qu'on laisse prendre au tout petit enfant, le vice ou la vertu sont déjà tracés et préformés, notamment l'impureté ou la pudeur.

Nous avons été rachetés à grand prix : glorifions et portons Dieu dans notre corps même, et dans notre manière de nous vêtir.

R.-Th. Calmel o.p. (+ 1975)



TOUT l'Évangile est virginal. Jésus, et Marie sa mère, ont vécu dans la virginité ; Il l'a conseillée aux siens, sans déprécier d'ailleurs le mariage, comme le plus haut état de vie. Il a donné en quelques phrases la loi austère de toute chasteté, virginal ou conjugale. La discrétion, la délicatesse, la réserve de l'Évangile en cette matière sont infinies. Pur comme une flamme, saint Paul est bien plus cru dans son langage. Il avait affaire à des gens à qui il fallait parler clair et mettre les points sur les *i*. Le Verbe incarné n'a point cru qu'il dût condescendre à parler longuement de la chair et a laissé à ses Apôtres le soin de se colleter avec les péchés dont elle est la cause. Mais il a dit une parole qui éclaire tout : « au ciel on ne se mariera pas, les élus seront comme des anges de Dieu, *erunt sicut angeli Dei*. » Notre vie terrestre, durât-elle des siècles, n'est que la courte préface à un livre qui n'aura pas de dernière page. C'est donc sur cette vie éternelle que doit se concentrer tout l'intérêt, toute la volonté du chrétien : « que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » Croire cela, et braquer et hypnotiser le chrétien sur le sexe, quelle indécence, quelle sottise, quelle absurdité, quel non-sens ! Et en éducation, quel crime ! Ces gens qui n'ont à la bouche que « la dignité de la personne humaine », et qui en même temps la ravalent au niveau de ce qui en elle est le moins digne de la personne, quels tartuffes ! L'enfant est une personne humaine ; tout l'Évangile nous dit qu'il faut l'élever dans la vue constante de ce qu'il est en tant que personne. Grandeur et misère de l'homme ! Mais il faut bien voir où se situent cette grandeur et cette misère : la grandeur c'est d'être une vraie personne, la misère, de n'être qu'une personne humaine. La résurrection de la chair corrigera ce paradoxe. Jusque-là, il s'en faut accommoder et dire que le bien de la personne humaine en tant qu'humaine, c'est le mariage, et que le mieux de la personne humaine en tant que personne, c'est la virginité.

Comme l'éducateur doit viser haut, toute éducation doit être virginale.

D'abord quant aux éducateurs. L'Église tant qu'elle en a été maîtresse, a préférablement, sinon de façon exclusive, confié l'éducation des enfants à des Instituts religieux. En dépit des déclarations contraires, telle est encore sa préférence. Ces déclarations du reste, ne sont pas sincères, elles ne sont que le camouflage d'une défaite en victoire. Il n'y a plus de vocations et on fait ce qu'il faut pour qu'il en ait de moins en moins, alors on affecte de dire que les enfants sont mieux élevés par

des éducateurs mariés. Mensonge parmi tant d'autres.

Ensuite quant à l'enfant lui-même : il faut l'attirer à la piété, à la connaissance et au goût des choses divines qui seront sa joie éternelle. Qu'il « habite par avance dans les cieux », que ses pensées soient, comme dit saint Paul, « de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est pur, de tout ce qui est aimable, de tout ce qui est de bon renom » (Phil. 4-8). En temps opportun, lorsque depuis longtemps déjà il est à Dieu dans son cœur, il prendra conscience sans trouble, sans secousse, sans obsession, de sa masculinité ou de sa féminité ; cette partie de son éducation - et de lui-même - viendra s'insérer avec le concours de ses parents et de ses éducateurs, dans un système déjà formé de valeurs chrétiennes, où le sexe ne risque pas d'avoir plus que sa place, l'une des dernières en vérité, si l'adolescent a déjà pris conscience de sa vraie dignité de personne, qui vient toute de sa capacité de Dieu. Ainsi rien ne s'opposera en lui, ni à une éventuelle vocation virginale, ni au mariage chrétiennement compris, lequel, s'il comporte nécessairement un aspect charnel, le transcende continuellement.



Monsieur l'Abbé Berto,
théologien de Monsieur Lefebvre
au concile Vatican II

La mixtité (et non mixité, ces cuistres ne savent pas le français) est en train de ravager tout cela. Ses promoteurs, si haut placés qu'ils soient, sont en état de damnation. Ils jettent par milliers de malheureux enfants dans une occasion prochaine de péché. Et quand ces garçons et ces filles seraient tous sans exception des héros et des héroïnes, qui résisteraient à toutes ces occasions et tentations (mais qui le croira ?), a-t-on le droit de les y précipiter, de les y maintenir ? « Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis la fornication avec elle dans son cœur. » Et réciproquement ! Seigneur Jésus, qui avez dit aussi que nous devons devenir comme de petits enfants inconscients de leur sexe si nous voulons devenir comme des anges dans votre royaume, que ferez-vous dans votre justice de ces atroces corrupteurs, dont vous avez dit encore : « Celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'il fût jeté au profond de la mer avec une meule au cou ? » Nous pleurons sur l'innocence qu'on pourrit, sur les vocations qu'on ruine, nous combattons selon nos forces, mais aussi nous prenons date, et nous en appelons solennellement à votre tribunal au Jour de votre colère : « *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* »

Abbé V.-A. Berto, Itinéraires n°132,
avril 1969, pp. 171-174

La troisième apparition de l'Ange de Fatima (automne 1916)

La communion réparatrice

La troisième apparition de l'Ange, qui eut lieu au même endroit que la première, à la fin septembre ou en octobre 1916, vint couronner les deux précédentes et attester que les trois pasteurs, mis à l'école du Ciel qui s'était fait leur catéchiste par l'intermédiaire de l'Ange, ont mis généreusement en pratique les précédentes leçons qu'il leur avait prodiguées, concernant la prière et le sacrifice, et qui se résument dans cette phrase de l'Ange lors de sa deuxième apparition : "Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices". Sœur Lucie affirme d'ailleurs, dans son quatrième Mémoire, combien héroïque fut la générosité des trois pasteurs pour répondre aux pressants appels de l'Ange :

« A partir de ce moment [été 1916], nous avons commencé à offrir au Seigneur tout ce qui nous mortifiait, mais sans chercher à nous imposer des pénitences particulières, sauf celles de passer des heures entières prosternés sur le sol à répéter la prière que l'Ange nous avait apprise. »

Le petit François ne pouvait d'ailleurs pas rester prosterné aussi longtemps que les deux pastourelles : « Lorsque nous nous prosternions pour dire cette prière, c'était lui le premier qui se fatiguait de cette position, mais il restait à genoux ou assis, priant aussi jusqu'à ce que nous terminions. Et après, il disait : "Je ne suis pas capable de rester dans cette position aussi longtemps que vous. J'ai si mal au dos que je n'en peux plus". »

Aussi les âmes des trois enfants, toutes remplies de zèle surnaturel leur venant d'une foi vive et d'une ardente charité alimentées aux sources fécondes de la prière et du sacrifice, sont-elles prêtes désormais à une union plus haute encore avec Dieu, par la réception du très Saint Sacrement de l'Autel ! En effet, à sa troisième apparition, l'Ange va se présenter à eux avec la Sainte Eucharistie, comme le relate Sœur Lucie dans ses Mémoires :

« Dès que nous fûmes arrivés [au Cabeço], nous mettant à genoux, le visage contre terre, nous nous sommes mis à réciter la [première] prière de l'Ange. Je ne sais combien de fois nous avons répété cette prière lorsque nous vîmes briller au-dessus de nous une lumière inconnue. Nous nous sommes relevés pour voir ce qui se passait, et nous avons revu l'Ange qui tenait dans sa main gauche un calice sur lequel était suspendue une Hostie de laquelle tombaient quelques gouttes de Sang dans le calice.

Laissant le calice et l'Hostie suspendus en l'air, il se prosterna près de nous jusqu'à terre et répéta trois fois cette prière : "Très Sainte Trinité, Père, Fils et

Saint Esprit, je vous adore profondément et je vous offre le très précieux Corps, Sang, Ame et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé. Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et ceux du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs."

Puis, se relevant, il prit de nouveau dans ses mains le calice et l'Hostie. Il me donna la Sainte Hostie, et partagea le Sang du calice entre François et Jacinthe, en disant en même temps :

"Mangez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu."

Il se prosterna de nouveau jusqu'à terre et répéta avec nous encore trois fois la même prière. Puis il disparut. »

Précisons tout d'abord que les enfants ont vraiment communié au cours de cette apparition, Sœur Lucie l'a toujours affirmé.

Au chanoine Barthas qui lui posait la question, elle répondit : "Je sentis le contact de l'Hostie comme dans les communions ordinaires".

Ce fait vient s'ajouter à d'autres qui attestent que les apparitions de l'Ange furent des apparitions proprement dites ou « visions sensibles » : les trois voyants ont contemplé et entendu, par leurs sens externes, une personne extérieure à eux. Nous y reviendrons en parlant des apparitions de Notre Dame, car cela est capital pour réfuter les allégations d'opposants au message de Fatima qui nient contre l'évidence que ces apparitions aient été des « visions sensibles ».

Ajoutons, au sujet de cette communion miraculeuse, que l'Ange est ainsi venu apporter une confirmation céleste à la décision alors récente du Pape Saint Pie X qui, par le décret *Quam Singulari* du 08 août 1910, permettait la première communion des petits enfants dès l'âge de raison, soit autour de 7 ans. En effet, François et Jacinthe, âgés de 8 et 6 ans, n'avaient pas encore fait leur première communion dans leur paroisse.

Dans cette troisième apparition de l'Ange, nous retrouvons les thèmes essentiels des deux premières visites de l'Ange ; mais ils prennent un relief particulier du fait de la communion eucharistique donnée aux enfants :

1°) la grandeur et la sainteté de Dieu qui conduisent les âmes qui les contemplent à un grand respect et à une adoration profonde ; ainsi l'Ange se prosterna-t-il jusqu'à terre et commence-t-il la deuxième prière qu'il apprend aux enfants par un acte d'adoration envers la



Sainte Trinité. Cet esprit fondamental d'adoration est la source de la prière humble, fervente, confiante et persévérante qui fera toujours plus grandir l'union de l'âme à Dieu.

2°) la médiation des Saints Cœurs de Jésus et Marie est encore affirmée à la fin de la prière de l'Ange, comme nécessaire pour obtenir des grâces, surtout celle de la conversion des pauvres pécheurs.

3°) la gravité du péché et la nécessité de la réparation faite par amour pour obtenir l'apaisement de la justice divine, la conversion des pécheurs et la paix avec Dieu et entre les hommes. Cette réparation culmine avec la communion réparatrice que l'Ange invite les voyants à faire spécialement pour réparer les sacrilèges contre la Sainte Eucharistie : "Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu".

A ces thèmes s'ajoute celui de la doctrine eucharistique exposée avec autant de force que de simplicité : la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, notamment, est clairement affirmée deux fois.

Avec ces trois apparitions de l'Ange, c'est vraiment le Ciel qui s'entrouvre une première fois pour plonger dans sa grande lumière surnaturelle les trois petits voyants extasiés. C'est aussi l'Eglise triomphante qui, en la personne de l'Ange, s'unit à l'Eglise militante d'ici-bas et vient l'illuminer et la conforter. Tâchons, chers fidèles, de rendre fructueux pour nos âmes ces appels du Ciel, en les mettant en pratique dans notre vie chrétienne.

Abbé Fabrice Delestre

Mémoires de Sœur Lucie, 9ème édition, juin 2013 ;
tome I, 4ème Mémoire, page 176.

Mémoires..., op. cit. tome I, 4ème Mémoire, page 143.

Mémoires..., op. cit. tome I, 2ème Mémoire, pages 81-82, et 4ème Mémoire, page 176-177.

Chanoine Barthas : Fatima 1917-1968, Fatima Editions, 1969, 396 pages ; pages 51-52.

DATES À RETENIR

Pèlerinage de rentrée



Samedi 16 septembre

CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE SON ÉCOLE

Dimanche 14 mai : La chapelle St Bernard à Troyes n'avait plus connu de baptême depuis plusieurs années ! Elle en a vu deux en huit jours ; après Soline Sénéchal-Chevallier dimanche dernier, c'est un baptême d'adulte qui est administré aujourd'hui à Jennifer Liebart-Sangnier.

Jeudi 18 mai : Pour éviter une trop grande affluence sur les sites visités, la sortie de fin d'année de l'école a



été avancée. Le matin, nous visitons la très belle basilique de Notre Dame de Liesse en expliquant, à partir des belles petites vitrines, le miracle que la Sainte Vierge a fait pour délivrer et ramener en France trois chevaliers partis à la croisade et pour convertir à la foi catholique la princesse Ismérie, fille du sultan d'Egypte. Puis nous partons pour Marle afin de visiter le musée des temps mérovingiens. Nous pique-niquons dans la maison du chef du village et écoutons ensuite les excellentes explications du guide qui fait revivre pour nous ce qu'était la vie de nos ancêtres à cette époque.



Visite du musée avec un questionnaire pour les enfants.

Samedi 17 juin : Après la préparation faite à l'école depuis plusieurs semaines, trois petits garçons se présentent pour la récollection préparatoire à la première communion.

Dimanche 18 juin : Lors de cette solennité de la Fête-Dieu, nous avons la joie de donner Jésus-hostie pour la première fois à trois enfants, avant de faire la belle procession du Saint-Sacrement dans les rues du quartier.



Une jeunesse au service des fidèles, avec le sourire.

Dimanche 25 juin : C'est par un temps idéal que se déroule la kermesse paroissiale au prieuré. Les convives apprécient la bonne choucroute et l'excellent dessert préparé de main de maître par Michel Nizet. Une très bonne ambiance règne ensuite autour des différentes animations. La tombola nous permet de distribuer plus de cent lots ! Un



Un mille-feuille géant, par Michel Nizet!

immense merci aux jeunes du Cercle St Rémi qui se sont dévoués généreusement pour tout mettre en place durant la journée de samedi et tout ranger dès le dimanche soir.

Mardi 27 juin : Après avoir rangé leurs affaires et nettoyé l'école, les enfants assistent à la messe d'action de grâce pour remercier le bon Dieu de cette bonne année scolaire. Dans l'après-midi, ils reçoivent solennellement

leur carnet scolaire avant l'arrivée des parents et la remise des prix. Ils interprètent ensuite de belles saynètes : Le renard et le corbeau (par les petits) et l'histoire des apparitions de Fatima (par les grands). La journée se termine par un goûter bien apprécié et le départ pour les vacances.

Carnet de Famille

Ecône : Mercredi 28 juin, M. l'abbé Raphaël Tassot reçoit l'ordre du diaconat.

Reims : Samedi 11 juin, baptême d'Eléonore de Neuville;

Samedi 20 mai, mariage de Monsieur Killien Gross et de Madame Jennifer Liebart-Sangnier;

Dimanche 18 juin, Paul Picard, Foucault Colcomb et Clément Cretin ont reçu pour la première fois Jésus-Hostie;

Troyes : Dimanche 7 mai, baptême de Soline Sénéchal-Chevallier;

Dimanche 14 mai, baptême de Jennifer Liebart-Sangnier.

Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmé Moreau
(03 26 61 70 71)

Confessions : 9h15
Messe : 10h00

Juillet - Aout
Confessions : 10h45
Messe : 11h15

Charleville (08)

Chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(03 26 61 70 71)

Confessions : 9h15
Messe : 10h00

Juillet - Aout
Confessions : 8h15
Messe : 8h45

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Evêque

Confessions : 17h30
Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes
(03 23 61 27 72)

Confessions : 10h15
Messe : 10h45

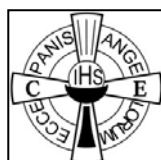
Le Hérie la vieille (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires
rue du Château

Confessions : 8h00
Messe : 8h30

Intentions Croisades

Croisade
Eucharistique



Juillet : Pour les vocations religieuses

Aout : Pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie.

Septembre : Pour que Notre-Seigneur règne sur la société civile.

Tous les vendredis :
Pour la conversion des Musulmans

Juillet : La paix dans les âmes et dans le monde par Notre-Dame du Rosaire

Août : La préoccupation du salut éternel dans les âmes

Septembre : La persévérance dans nos efforts de vie chrétienne.

Croisade
du Rosaire

